

Le droit de mourir - 1/1

Vous avez peut être entendus parler de Vincent Humbert, devenu tétraplégique, aveugle et muet à la suite d'un accident de la route. Il demande aujourd'hui une dernière chose : le droit de mourir...

Marie Humbert a tenté de "suicider" son fils tétraplégique.

Le jour de la parution de son livre et trois ans exactement après l'accident de la route à l'origine de cet état, sa mère a voulu mettre fin aux souffrances du jeune homme, lui "offrir la mort après lui avoir donné la vie".

Il se trouvait jeudi à la mi-journée dans un coma "profond, mais stable", en réanimation intensive au Centre héliomarin de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) où il était hospitalisé depuis son accident, selon Me Hugues Vigier, l'avocat de Marie Humbert.

Cette dernière a été interpellée dans la chambre de son fils après lui avoir injecté mercredi après-midi un mélange de barbituriques.

Le père de Vincent, Francis Humbert, 50 ans, qui était séparé de son épouse, est arrivé dans la matinée au Centre héliomarin mais n'a pas pu voir son fils.

Vincent a écrit au président de la République pour lui demander de lui acorder le droit de mourir.

"Monsieur Chirac,

Tous mes respects, Monsieur le président. Je m'appelle Vincent Humbert, j'ai 21 ans, j'ai eu un accident de circulation le 24 septembre 2000. Je suis resté 9 mois dans le coma. Je suis actuellement à l'hôpital Hélio-Marins à Bercks, dans le Pas-de-Calais.

Tous mes sens vitaux ont été touchés, à part l'ouïe et l'intelligence, ce qui me permet d'avoir un peu de confort.

Je bouge très légèrement la main droite en faisant une pression avec le pouce à chaque bonne lettre de l'alphabet. Ces lettres constituent des mots et ces mots forment des phrases.

C'est ma seule méthode de communication. J'ai actuellement une animatrice à mes côtés, qui m'épelle l'alphabet en séparant voyelles et consonnes. C'est de cette façon que j'ai décidé de vous écrire. Les médecins ont décidé de m'envoyer dans une maison d'accueil spécialisée. Vous avez le droit de grâce et moi, je vous demande le droit de mourir.

Je voudrais faire ceci évidemment pour moi-même mais surtout pour ma mère; elle qui a tout quitté de son ancienne vie pour rester à mes côtés, ici à Berck, en travaillant le matin et le soir après m'avoir rendu visite, sept jours sur sept, sans aucun jour de repos. Tout ceci pour pouvoir payer le loyer de son misérable studio. Pour le moment, elle est encore jeune. Mais dans quelques années, elle ne pourra plus encaisser une telle cadence de travail, c'est à dire qu'elle ne pourra plus payer son loyer et sera donc obligée de repartir dans son appartement de Normandie.

Mais impossible d'imaginer rester sans sa présence à mes côtés et je pense que tout patient ayant parfaitement conscience est responsable de ses actes et a le droit de vouloir continuer à vivre ou à mourir.

Je voudrais que vous sachiez que vous êtes ma dernière chance. Sachez également que j'étais un concitoyen sans histoires, sans casier judiciaire, sportif, sapeur-pompier bénévole.

Je ne mérite pas un scénario aussi atroce et j'espère que vous lirez cette lettre qui vous est spécialement adressée. Vous direz toutes mes salutations distinguées à votre épouse. Je trouve que toutes les actions comme les pièces jaunes sont de bonnes oeuvres.

Quant à vous, j'espère que votre quinquennat se passe comme vous le souhaitez malgré tous les attentats terroristes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués."

La réponse de monsieur Chirac : "Qu'il reprenne goût à la vie" a déclaré Jacques Chirac à la mère de Vincent : "c'est un ordre du président de la République. "